

Directive Cadre Européenne sur l'Eau - Annexe géographique du territoire Isère amont

1. Présentation du territoire

Ce territoire de montagne (9642 km²) est composé de 54 masses d'eau « cours d'eau » (1465km), 3 masses d'eau superficielles « artificielles » (canaux de transport d'eau brute), 10 aquifères principaux et 22 plans d'eau dont 9 naturels. La pluviométrie annuelle étant élevée, l'eau y est abondante et représentée principalement sur le bassin de l'Isère jusqu'à l'aval de l'agglomération grenobloise. Le régime hydrologique varie du type glaciaire pour les plus hauts massifs, au type pluvio-nival pour la vallée de l'Isère et le bassin inférieur du Drac, en passant par le régime nival pour les zones intermédiaires. Il en résulte un régime marqué globalement par des étiages hivernaux prononcés.

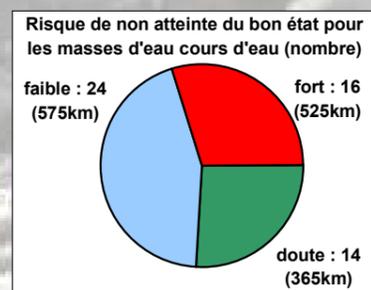
2. Les pressions sur le milieu

Ce territoire qui recouvre une grande partie des départements de la Savoie et de l'Isère, est partagé entre deux pôles d'activités importants : d'une part le tourisme lié à la montagne, avec les aménagements que cela comprend (stations de sports d'hiver - jeux olympiques de Grenoble et d'Albertville), et d'autre part une activité industrielle marquée par un très important parc hydroélectrique ayant permis le développement de l'électro-chimie, de l'électro-métallurgie et de la papeterie dans les vallées et par le pôle industriel chimique important au niveau de l'agglomération grenobloise.

3. Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

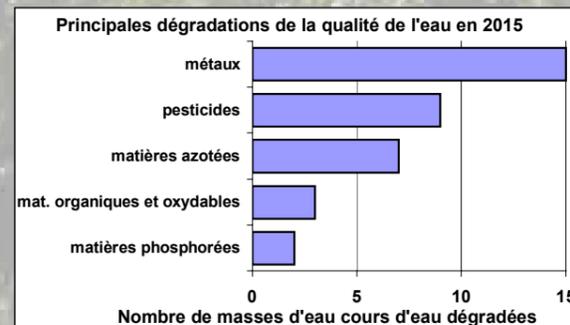
Les cours d'eau

Pour la majeure partie des cours d'eau il est possible de pré-identifier les masses d'eau capables d'atteindre le bon état en 2015. Toutefois pour certaines, le manque d'informations relatives à la qualité actuelle du milieu ou aux efforts qui seront engagés laisse parfois un doute à ce sujet. Le graphique ci-dessous met en évidence ce constat général.

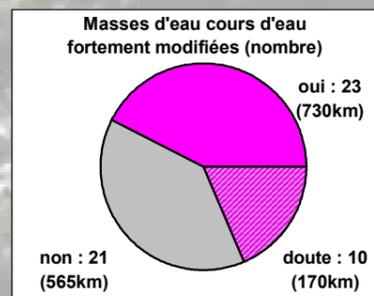


Au niveau de la qualité physico-chimique, l'atteinte du bon état est jugée possible pour plus de 40 % des masses d'eau (en nombre et linéaire). D'un point de vue physico-chimique, le principal obstacle à l'atteinte du bon état est constitué par les métaux et micropolluants sur les cours d'eau de l'Isère, de l'Arc, de l'Arly, du Doron de Bozel et de Beaufort, du Drac aval et de la Jonche (soit 15 masses d'eau et 627 km). Pour les autres polluants on relèvera également dans une plus faible mesure les matières phosphorées et azotées dans le secteur du Doron de Bozel. Globalement sur ce secteur les pollutions toxiques sont principalement issues des activités industrielles alors que les questions concernant les matières azotées et phosphorées concernent plutôt des rejets urbains et une activité agricole localisée

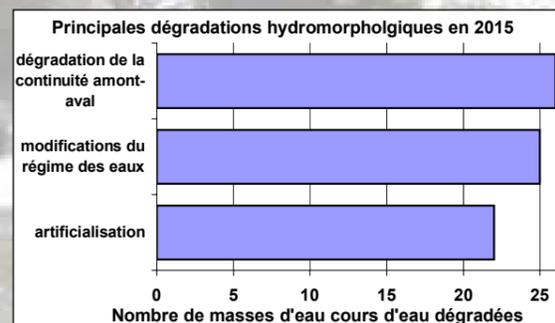
sur le haut bassin de l'Isère et de l'Arc. Sur le graphique ci-dessous apparaissent les principaux paramètres de déclassements des cours d'eau à l'horizon 2015.



Parmi les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, certaines subissent des pressions hydromorphologiques à plusieurs niveaux qui conduisent à les pré-identifier en masses d'eau fortement modifiées (MEFM) tel que le présente le graphique suivant.



Le graphique ci-dessous porte sur l'ensemble des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état et met en évidence la diversité et l'ampleur des dégradations physiques, y compris sur des masses d'eau non fortement modifiées.



Les pressions hydromorphologiques constituent l'élément important sur ce territoire en terme de non atteinte du bon état en raison du grand nombre de masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées (60% des masses d'eau), du fait de la présence du parc hydroélectrique, ce qui se traduit par des modifications de la morphologie des cours d'eau et du régime hydrologique. Cela influe également sensiblement sur la qualité hydrobiologique et piscicole. En Combe de Savoie, le transport solide est particulièrement perturbé.

Les aquifères et les plans d'eau

Globalement les aquifères du secteur subissent peu de pression et devraient atteindre le bon état, avec quand même un risque moyen pour les alluvions de la vallée de l'Isère pour lesquelles existe un risque de dégradation lié aux pesticides sur le secteur céréalier et viticole du Grésivaudan.

Sur les 9 plans d'eau naturels, l'atteinte du bon état est jugée possible pour 5 d'entre eux. Le risque de non atteinte est par contre fort pour le lac de St Hélène, et un doute existe pour les lacs de Tignes, de Pierre-Chatel et de Petichet ainsi que certaines retenues artificielles.

4. Les questions importantes mises en évidence

Globalement à l'échelle du territoire Isère amont, l'atteinte du bon état nécessite d'apporter des réponses aux questions suivantes pour atteindre les objectifs environnementaux de la Directive :

- **L'hydroélectricité : comment rendre compatible le développement de l'énergie renouvelable et la protection des milieux aquatiques ?** L'hydroélectricité ressort comme un des enjeux majeurs du territoire puisque environ 80 % des masses d'eau superficielles risquant de ne pas atteindre le bon état sont affectées par des ouvrages diminuant la continuité des cours d'eau : bassins de l'Isère, de l'Arc, du Drac et de la Romanche. La cohérence avec la Directive Energie Renouvelable est encore à rechercher dans une logique de développement durable et nécessitera certainement d'étudier les possibilités de suréquiper les ouvrages existants et turbiner les débits réservés tout en ne créant plus de nouveaux ouvrages.

- **Les substances toxiques : comment satisfaire cette priorité du SDAGE renforcée par la Directive ?** La qualité des milieux vis à vis des substances dangereuses (métaux et toxiques) est également un des enjeux importants de ce territoire, notamment du fait des activités industrielles diffuses et des infrastructures routières touchant de nombreux secteurs du territoire et en particulier certains secteurs des vallées savoyardes (Doron de Bozel, Arly et Arc en particulier) et l'agglomération grenobloise jusqu'à Vizille.

- **Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?** Ces impacts apparaissent essentiellement liés aux équipements hydroélectriques, mais cela ne doit pas masquer l'impact spécifique des prélèvements pour la neige de culture que l'on évalue encore mal et pour lequel on doit être vigilant du fait de son essor. La gestion de la ressource est un enjeu majeur sur la Maurienne et la Tarentaise, notamment en période d'étiage hivernal.

- **La restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?** La restauration physique des cours d'eau est étroitement liée aux ouvrages transversaux mais également à l'artificialisation des berges liée à l'urbanisation (routes, digues, protection contre les crues, ...).

- **Les plans d'eau**, bien que globalement de bonne qualité sur le territoire, mettent en évidence des problématiques spécifiques de restauration et de préservation.

- Les questions transversales suivantes se posent également. **Une politique de gestion locale** développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ? Comment mieux intégrer la **gestion de l'eau et l'aménagement du territoire** ? Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des **enjeux sociaux et économiques importants** ?